



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 Janvier 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Janvier 1998

**OPAH : concertation préalable à la convention d'OPAH entre la Ville de
Niort, l'Etat et l'ANAH**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Nous avons décidé, lors du Conseil Municipal du 17 janvier 1997 du lancement d'une étude préalable de faisabilité d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en périphérie Est du centre-ville, dénommée "OPAH-EST".

Cette mission qui a été confiée au bureau d'études CEAS de Vendée (Centre d'Etudes et d'Action Sociale) est aujourd'hui achevée. Les résultats vous sont présentés en annexe.

Au vu de ces résultats, il nous paraît important d'engager une nouvelle OPAH sur le périmètre proposé, qui porterait sur l'amélioration en trois ans de 95 logements locatifs privés dont 45 logements conventionnés et 40 logements de propriétaires occupants pour lesquels l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah) accordera des subventions et l'Etat des primes à l'amélioration de l'habitat.

Le projet de convention entre la Ville de Niort, l'Etat et l'Anah, qui est joint en annexe, précise les éléments financiers de cette opération. Ce projet sera mis à disposition du public à la Mairie de Niort, pendant un mois, courant janvier, dans le cadre de la concertation préalable à cette opération, comme le prévoit la Loi d'Orientation pour la Ville.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider du lancement d'une nouvelle OPAH EST ;
- approuver le projet de convention entre la Ville de Niort, l'Etat et l'ANAH qui sera soumis à la concertation publique.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON